

Yvonand, le 20 mai 2019

Au conseil communal

1462 Y v o n a n d

Préavis municipal No 2019/03

Rapport financier 2018

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport financier pour l'année 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2018.

1. INTRODUCTION

En accord avec la pratique à Yvonand, la municipalité vous présente deux rapports sous la forme de préavis pour 2017. L'un concerne la gestion proprement dite et l'autre, les comptes communaux. Ces derniers font l'objet du présent préavis.

Pour mémoire, on rappellera que le règlement sur la comptabilité des communes du canton de Vaud (RCCom) du 14 décembre 1979 précise :

- Art. 35 - La commission de gestion procède à un examen approfondi des comptes. Cet examen peut être confié, le cas échéant, à la commission des finances.
- Art. 35a- Dans le cadre de leur mandat, ces commissions ont un droit d'investigation illimité. La municipalité est tenue de leur fournir tous les documents et renseignements nécessaires.

L'article 35 du RCCom est traduit de la manière suivante dans le règlement du Conseil communal d'Yvonand :

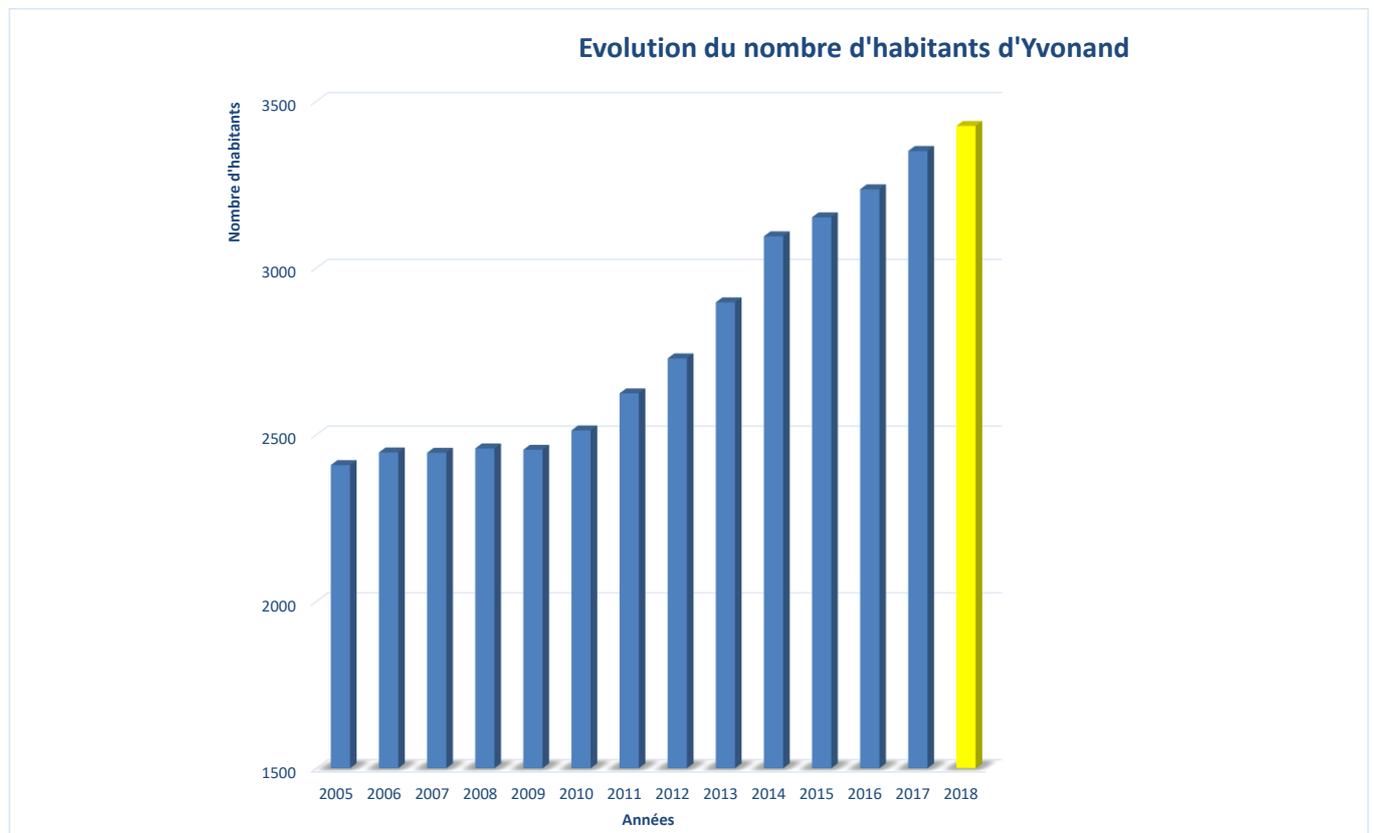
- Art. 38 - Le conseil élit une commission de gestion chargée d'examiner la gestion de l'année écoulée. Cette commission est composée de sept membres. Ils sont désignés pour une année avec rééligibilité.
- Aucun membre du personnel communal ne peut en faire partie.
- Cette commission se réunit avant la fin de l'année pour établir son plan de travail.
- Au surplus, les articles 94 et suivants du présent règlement s'appliquent.
- Art. 39 - Le conseil élit une commission chargée d'examiner le budget, les comptes, les dépenses supplémentaires, les propositions d'emprunt, le projet d'arrêté d'imposition, ainsi que les préavis présentant une implication financière.
- Cette commission est composée de sept membres. Ils sont désignés pour la durée de la législature.
- Art. 95 - La commission de gestion est compétente pour procéder à l'examen de la gestion de la commune. L'examen des comptes, du rapport et du rapport-attestation du réviseur est confié à la commission des finances.

2. EVOLUTION DE DIFFERENTS PARAMETRES

Ce chapitre est destiné à mettre en évidence les variations de différents indicateurs entre 2008 et 2018. En particulier l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.

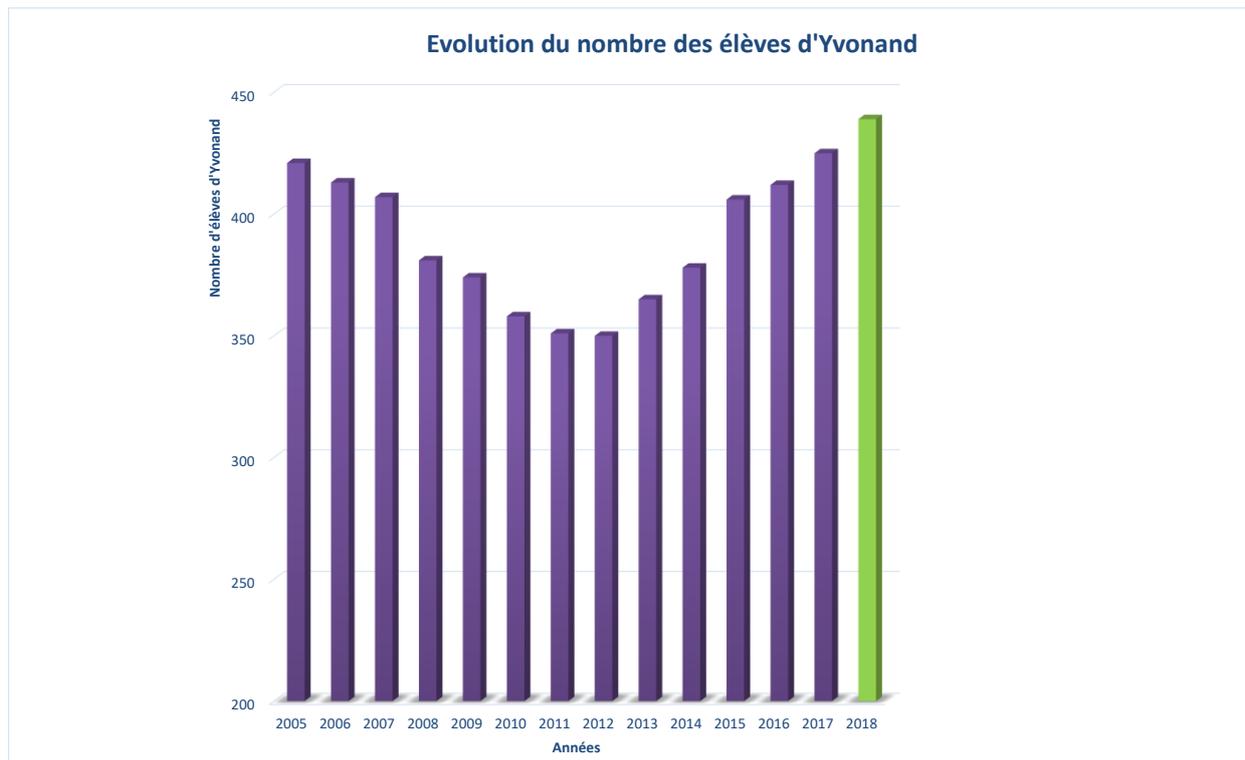
Tableau de l'évolution des habitants et des élèves											
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Habitants	2459	2455	2513	2624	2729	2897	3095	3152	3236	3351	3426
Elèves	381	374	358	351	350	365	378	406	412	425	439

2.1 Evolution du nombre d'habitants de la commune



L'augmentation de la population depuis 2008 est de 39%. Amorcée en 2010, la hausse importante du nombre d'habitants marque actuellement un tassement depuis quelques mois lié à la raréfaction des possibilités de construire et au fait que le nombre de logements libres dans les objets construits dernièrement est en forte diminution.

2.2 Evolution du nombre d'élèves de la commune



L'augmentation des élèves depuis 2000 s'est inversée en 2006. De 2005 à 2012 nous constatons une diminution de 16.8 %. La hausse du nombre d'élèves amorcée en 2013 se poursuit en 2018. L'augmentation est cette année de 3.3 % (sans tenir compte des autres villages membres de l'ASIYE), par rapport à 2017 (contre 7.4% en 2015, 1.5% en 2016 et 3.1% en 2017).

3. COMPTES COMMUNAUX

Présentation de quelques tableaux et commentaires sur le résultat comptable de 2018

3.1 Résultat des comptes 2017 et 2018 ainsi que budget 2018

N°	Libellé	A Comptes 2017	B Comptes 2018	C Budget 2018 (avec CC)	D Différence B - C
I	RECETTES	16 998 305	17 256 389	16 267 344	989 045
II	CHARGES	16 968 134	17 244 303	16 760 259	484 044
I - II	RESULTATS	30 171	12 086	-492 915	505 001

Nous relevons avec satisfaction que l'exercice 2018 se termine sur un résultat positif, après amortissements complémentaires et divers, avec un bénéfice de Fr. 12'085.97.

D'importants amortissements complémentaires et divers ont pu être réalisés cette année pour un montant total de Fr. 860'499.-, contre Fr. 957'888.80 en 2017 et Fr. 591'710.- en 2016. On remarquera que cette année, les charges et les recettes dépassent pour la première fois la barre des 17 millions.

Au niveau de ces amortissements complémentaires et divers, il est important de relever que cette année, le produit des ventes de terrains aux Goilles, soit un montant de Fr. 336'500.-, n'a pas été versé à la réserve Fonds terrains du bilan. En effet, notre organe de révisions des comptes nous a fait remarquer **que nous ne pouvions pas continuer à alimenter ce fonds, déjà doté d'un montant de plus de 5 millions**. Ceci est incompatible avec les règles comptables courantes. Ce montant a donc pu être affecté aux amortissements complémentaires. Si cela n'avait pas été le cas, par rapport aux années passées, le montant que nous aurions pu affecter se serait monté à environ Fr. 524'000.-.

Les tableaux 3.2 et 3.3 ci-dessous vous permettent de comparer plus en détails les comptes 2018 avec le budget 2018 et les comptes 2017, au niveau des recettes et des charges.

Au niveau des recettes, l'écart important avec le budget (+9.76%) est principalement dû à un excès de prudence, ainsi qu'aux ventes de terrains aux Goilles (Fr. 336'500.-). On relèvera à nouveau que nous sommes pratiquement au terme de ces ventes.

Pour les charges, elles sont plus faibles que prévues d'environ 8 %. La surestimation de la charge des intérêts de la dette, bien que déjà corrigée à la baisse sur le budget, en est le principal facteur. Autre élément important, la charge liée au poste de la petite enfance (cpte 710.3655.2) a été surestimée au niveau du budget (voir explication plus en avant dans ce rapport sous le dicastère 07).

3.2 Comparaison des RECETTES 2018 avec les comptes 2017 et le budget 2018

	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2018
Recettes	16 998 306	17 256 389	15 781 405
Diminution des recettes cantonales:			
- Péréquation (base, 220.4528.1)	1 978 184	2 323 105	2 145 348
- Dépenses thématiques (220.4528.2)	264 171	338 131	273 693
- Imputations internes (390)	1 741 016	1 748 730	1 658 000
Total des recettes pour comparaison	13 014 935	12 846 422	11 704 364
Avec le budget 2018 en francs		1 142 058	
Avec le budget 2018 en %		9.76%	
Avec les comptes 2017 en francs		- 168 513	
Avec les comptes 2017 en %		-1.29%	
Différence sur les impôts pour comparaison	8 107 260	7 576 287	7 476 600
Avec le budget 2018 en francs		99 687	
Avec le budget 2018 en %		1.33%	
Avec les comptes 2017 en francs		- 530 973	
Avec les comptes 2017 en %		-6.55%	

3.3 Comparaison des CHARGES 2018 avec les comptes 2017 et le budget 2018

	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2018
Charges globales	16 968 134	17 244 303	16 760 259
Déduire: Amortissements + attributions (33+38)	3 184 951	2 662 798	1 866 300
	13 783 183	14 581 505	14 893 959
Déduction des charges cantonales:			
- Transports publics (220.3518.2)	327 849	345 434	379 000
- Péréquation (220.3528.01)	1 639 854	1 659 894	1 659 894
- Rattrapage financier bascule (220.3528.02)	-	-	-
- Prévoyance sociale (720)	1 768 887	2 165 841	1 781 183
- Contribution à l'AVASAD (730.3654)	293 136	304 184	325 000
- Imputations internes (390)	1 741 016	1 748 730	1 658 000
Total solde des charges pour comparaison	8 012 441	8 357 422	9 090 882
Avec le budget 2018 en francs		-733 460	
Avec le budget 2018 en %		-8.07%	
Avec les comptes 2017 en francs		344 981	
Avec les comptes 2017 en %		4.31%	

Pour mémoire en 2013, il était réjouissant de constater que nous observions des rentrées fiscales en nettes progressions de 25.05 % par rapport au budget, mais surtout 19.28 % plus élevées que pour les comptes 2012. Les rentrées fiscales 2014 présentaient un tout autre visage avec une augmentation de seulement 8.90 % par rapport au budget 2014.

L'estimation des rentrées fiscales 2017 avait été « un peu pessimiste », puisque ces dernières étaient plus élevées de 10.93% par rapport au budget (+ 3.11% en 2016). Pour l'année 2018, l'estimation que nous avons faite pour le budget s'avère finalement assez proche de la réalité, les comptes montrant des rentrées fiscales de 1.3% supérieures à nos estimations.

Cela devient une habitude (en espérant que cela dure), le canton enregistre lui aussi de très bons résultats par rapport à beaucoup d'autres cantons. Pour Yvonand, les effets de l'augmentation des habitants sur nos rentrées fiscales marquent un tassement, tout comme l'augmentation du nombre d'habitant.

Au niveau des charges, nous pouvons constater qu'après déductions des amortissements + attributions (33 + 38) et des charges dites « cantonales », le solde des charges pour comparaison est inférieur de 8.07% par rapport au budget, mais tout de même supérieur de 4.31% par rapport aux comptes 2017 (2.00% en 2015, 7.07% en 2016 et 0.94% en 2017). La volonté de la municipalité de maîtriser les charges sur lesquelles nous avons une influence paraît porter ses fruits.

Pour analyser ce résultat de manière plus précise, nous vous présentons ci-dessous quelques éléments sur les impôts et les amortissements ainsi qu'un rappel des divers préavis acceptés en 2018 ou avant, non encore comptabilisés et ceux dont les travaux ont été exécutés.

3.4 Comparaison revenus fiscaux 2016 et 2017 ainsi que budget 2017

Impôts	A	B		C	D
	Comptes [CHF] 2017	Comptes [CHF]	Part en %	Budget [CHF] 2018	Différence [CHF] B - A
		2018			
Revenu	5 333 493	5 374 601	72.03	5 350 000	41 108
Fortune	652 892	577 931	7.74	550 000	-74 961
Bénéfice personnes morales	204 827	289 469	3.88	250 000	84 642
Autres	1 808 040	1 220 114	16.35	1 213 600	-587 926
RESULTATS [1]	7 999 252	7 462 116	100.00	7 363 600	-537 136

[1] Résultats avec escomptes sur redevances et défalcatons autorisées déduits.

En conformité avec notre attente, les rentrées fiscales 2018 sont en baisse de 6.7% par rapport aux comptes 2017.

On relèvera que cette année :

- L'impôt sur le revenu est en hausse d'environ 0.8% par rapport à 2017 ;
- L'impôt sur la fortune enregistre une baisse de 11.48% ! par rapport à 2017 (difficile à expliquer, tout comme à Yverdon) ;
- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales s'est bien comporté avec un rendement 15.78% plus élevé que budgeté ;
- Comme prévu, c'est sur les impôts dits « autres » que la baisse a été la plus marquée, avec une diminution de 32.5%, principalement liée à l'impôt sur les successions et donations. Ces impôts dépendant fortement de la conjoncture et du marché immobilier, ils sont donc à prendre avec prudence et il ne faut pas trop compter sur ces postes pour consolider nos finances

Comparaison amortissements et attributions 2018 et 2017 ainsi que budget 2018

Vous trouverez ci-dessous les divers éléments des amortissements et attributions.

3.5 Tableau des amortissements patrimoine financier et administratif

N° cpte	Libellé	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2018
33	AMORTISSEMENTS			
330	Amortissements du patrimoine financier			
810.3301	Service des eaux : Défalcons autorisés	-	-	8 000
210.3301.1	Impôts : Escomptes sur redevances	8 349	5 794	13 000
210.3301.2	Impôts : Défalcons autorisés	99 659	108 377	100 000
310.3303	Terrains: obligatoire	-	-	65 000
310.3303.1	Terrains: obligatoire	65 000	-	-
310.3303.2	Terrains: complémentaire	40 051	-	-
351.3303.1	Bâtiment Tannerie: obligatoire	4 000	-	4 000
351.3303.2	Bâtiment Tannerie: complémentaire	11 161	-	-
353.3303.1	Batiment Poste/Banque: obligatoire	50 000	50 000	50 000
3542.3303.1	Halle Petite Amérique: obligatoire	145 000	145 000	145 000
3542.3303.2	Halle Petite Amérique: complémentaire	-	285 000	-
220.3303	Amortissements compl. (Mortaigne + Mordagne)	244 998	-	-
	Total 330	668 218	594 171	385 000
331	Amortissements patrimoine administratif			
310.3312.1	Terrains: obligatoire	-	14 500	-
310.3312.3	Terrains: complémentaire	-	175 499	-
355.3312.1	Bâtiment Collège de Brit: obligatoire	640 000	640 000	640 000
3570.3312.1	Bâtiment Ancienne Grande salle: obligatoire	30 000	30 000	30 000
430.3312	Infrastructures, Routes: obligatoire	-	120 000	120 000
430.3312.1	Infrastructures, Routes: obligatoire	134 370	-	-
430.3312.3	Infrastructures, Routes: complémentaire	228 020	190 000	-
460.3312.1	Infrastructures, Egoûts et épuration: obligatoire	145 000	157 000	157 000
460.3312.3	Infrastructures, Egoûts et épuration: compl.	123 722	122 038	85 800
460.3312.4	Alimentation Fonds travaux futurs	100 000	100 000	100 000
660.3312.1	Infrastructures, Protection civile: obligatoire	10 000	10 000	10 000
810.3312.1	Infrastructures, Service des eaux: obligatoire	125 000	141 000	141 000
810.3312.3	Infrastructures, Service des eaux: compl.	162 112	103 589	97 000
820.3312	Infrastructures, Eclairage public: obligatoire	-	54 000	54 000
820.3312.1	Infrastructures, Eclairage public: obligatoire	30 000	-	-
820.3312.3	Infrastructures, Eclairage public: compl.	32 429	210 000	-
110.3313	Infrastructures, Informatique: amortissement	68 612	-	32 500
220.3313	Bâtiment, Stand de tir: amortissement	36 868	-	-
332	Autres amortissements patrimoine adm.			
220.3329	Amortissements divers	-	-	10 000
	Total 331 + 332	1 866 133	2 067 626	1 477 300
33	Amortissements	2 534 351	2 661 798	1 862 300

3.6 Tableau des attributions

N° cpte	Libellé	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2018
38	ATTRIBUTIONS			
380	Fonds de réserve et renouvellement			
3590.3803	Rénovation Orgue	1 000	1 000	1 000
430.3809	Routes : places de parc	-	-	3 000
310.3809.01	Fonds: Terrains	349 600	-	-
	Total 380	350 600	1 000	4 000
381	Financements spéciaux			
220.3819	Transitoire péréquation	300 000	-	-
	Total 381	300 000	-	-
38	Attributions	650 600	1 000	4 000

Cette présentation vous permet de comparer tous les chiffres et les totaux figurant sous N° 33 et 38 des comptes par natures.

Pour le fonds Terrains, comme déjà mentionné précédemment dans ce rapport, cette année nous n'avons pas versé le montant correspondant aux ventes de terrains des Goilles dans le fonds de réserve, à la demande de notre fiduciaire. Le montant a été utilisé pour procéder à des amortissements complémentaires.

Pour mémoire, voici un petit tableau des montants globaux attribués sur des amortissements complémentaires (33) et des attributions « extraordinaires » (38) depuis l'année 2013, qualifiée d'exceptionnelle.

Année	Total des amortissements complémentaires et des attributions extraordinaires imputés sur les comptes 33 + 38 [Fr.]
2013	1'700'855.30
2014	210'000.00
2015	253'863.00
2016	591'710.26
2017	957'888.80
2018	860'499.00

Sur les comptes 2018, nous avons ainsi pu procéder à ce type d'amortissements pour un montant de Fr. 860'499.00, signe révélateur d'une année comptable que l'on peut qualifier de bonne.

Le tableau ci-dessous vous en donne le détail sous les comptes 220.3303 (amortissements complémentaires) et 220'3329 (amortissements divers).

Compte n°	Compte bilan n°	Intitulé	Montant [CHF]
3542.3303.2	9123.07	Halle Petite Amérique	285'000.00
310.3312.3	9143.20	Terrains FC (1)	175'499.00
820.3312.3	9143.04	Eclairage public	210'000.00
430.3312.3	9143.14	Routes communales	190'000.00
TOTAL			860'499.00

(1) Mise à Fr. 1.- au bilan.

Remarques :

- Les amortissements complémentaires sur les comptes 460.3312.3 (Réseaux d'égouts et épurations) et 810.3312.3 (Service des eaux) ne sont pas pris en considération, ces comptes devant être bouclés sur eux-mêmes.
- Pas d'attribution au transitoire péréquation cette année, le compte étant jugé assez doté.

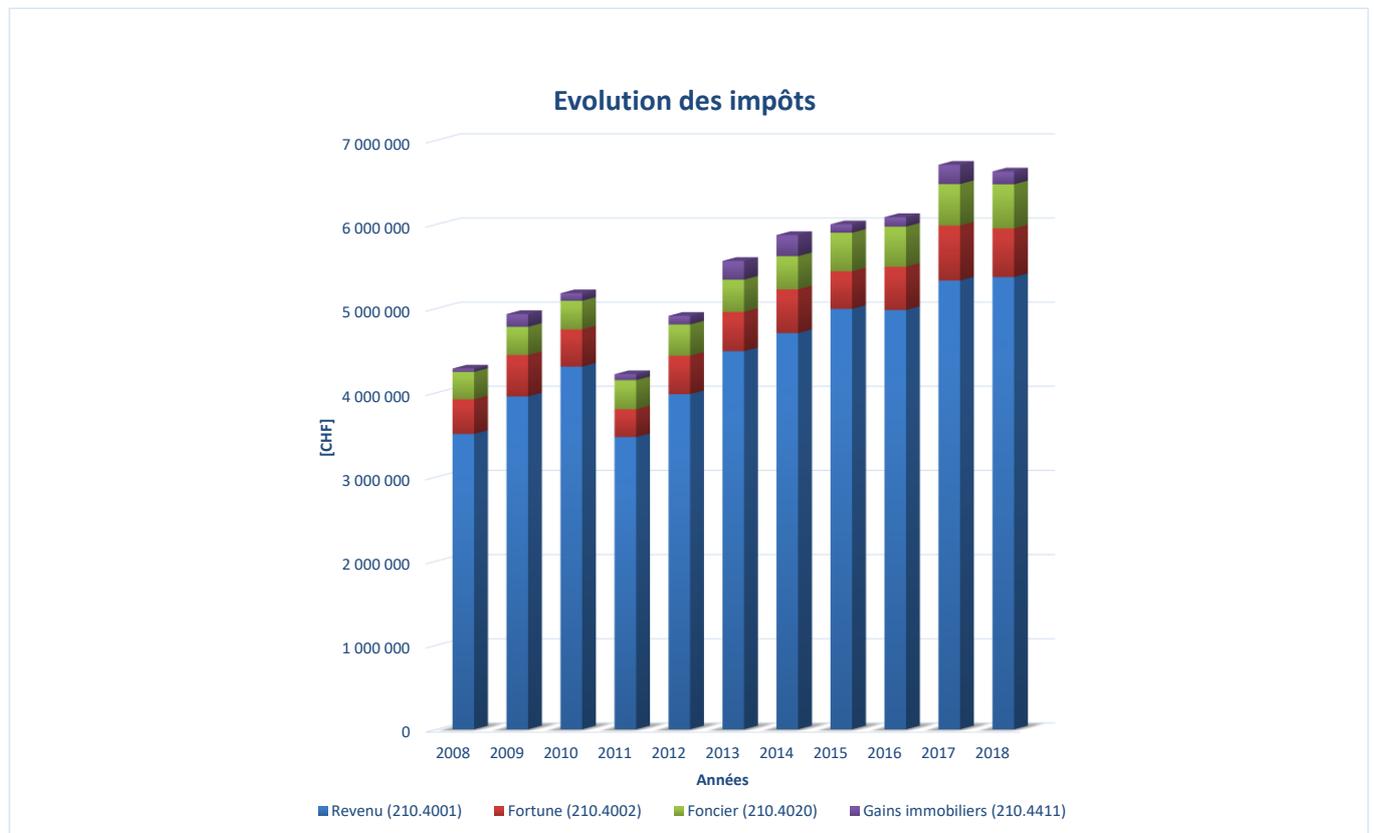
3.7 Préavis en cours et préavis dont les comptes ont été bouclés en 2018

Préavis en cours au 31 décembre 2018				
Dépenses				
Préavis no	Libellé	Crédit accordé	Dépensé	Solde
2000/06	Demande de crédit pour l'élaboration d'un plan partiel d'affectation (PPA) « Secteur des plages »	50'000.00	13'700.00	- 36'300.00
2009/11	Engagement de la commune d'Yvonand pour sa participation au projet du Bateau Solaire	30'000.00	0.00	- 30'000.00
2013/05	Extension du collège de Brit : organisation d'un concours d'architecture et demande de crédit d'étude du projet			
2017/12	Extension du collège de Brit – demande de complément au crédit d'étude	1'545'000.00	1'268'135.12	- 276'864.88
2013/16 + 2014/16 + 2015/09	Demande de crédit d'étude pour la réfection de l'Avenue de Mordagne et de la Rue des Vergers Demande de crédit pour la réfection de l'Avenue de Mordagne, d'un tronçon de la Grand'Rue et de la Rue des Vergers Réfection de la Rue de l'Ancien-Collège, demande de crédit complémentaire	5'780'737.00	3'914'247.21	- 1'866'489.79
2015/15	Demande de crédit pour l'élaboration d'un Plan de quartier sur les parcelles 269 et 270 sises "en Mortaigue"	105'900.00	0.00	- 105'900.00
2016/03	Demande de crédit pour la révision du Plan de quartier « Marais de Mordagne », parcelle 326	50'360.00	0.00	- 50'360.00
2016/11	Remplacement général des compteurs d'eau potable	375'000.00	198'858.65	- 176'141.35
2017/07	Crédit d'étude pour la mise en place d'un concept de stationnement et d'un schéma directeur de la mobilité	72'306.00	16'200.00	- 56'106.00
2018/01	Aménagement d'un espace public sur le pré de l'Hôtel de Ville	165'605.00	148'222.35	- 17'382.65
2018/02	Rénovation des conduites d'eau Brit II	97'999.90	81'845.85	- 16'154.05
2018/03	Administration communale, demande de crédit pour les travaux d'aménagement extérieur	160'000.00	171'705.85	+ 11'705.85
2018/07	Réfection des escaliers du Temple	35'000.00	0.00	35'000.00
2018/08	Réfection de la toiture et des vitrages de la salle polyvalente	1'047'500.00	1'767.20	- 1'045'732.80

2018/09	Construction d'une salle de gym triple VD6, demande de crédit	12'800'000.00	0.00	-	12'800.00
2018/11	Assainissement des eaux usées et claires du secteur Le Moulin	260'000.00	10'340.20	-	249'659.80
2018/13	Demande de crédit pour la reconstruction du trottoir de l'avenue de la Gare à Yvonand	325'857.00	0.00	-	325'857.00
2018/20	Réfection des stations de pompages des eaux usées de la Mauguettaz et des Vursys	345'000.00	16'308.40	-	328'691.60
2018/21	Crédit d'étude pour la révision du Plan Directeur communal (PDCom, du Plan Général d'affectation (PGA) et du règlement communal sur le Plan Général d'affectation (RCPGA) ainsi que d'autres planifications	215'195.40	25'811.75	-	189'383.65
Recettes					
Préavis	Libellé		Crédit	Recette encaissée	Solde
-	-	-	-	-	-
Préavis bouclés au 31 décembre 2018					
Dépenses					
Préavis no	Libellé		Crédit accordé	Dépensé	Résultat
-	-	-	-	-	-
Recettes					
Préavis no	Libellé		Recette prévue	Encaissé	Résultat
2017/15	Vente d'un terrain communal, rue de l'Ancien Stand 26, parcelle No 1860, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS en faveur de M. Xavier Kaufmann, domiciliés rue de l'Ancien Stand 26 à 1462 Yvonand, qui désire acheter la parcelle en question, sur laquelle une résidence est construite	207'680.00	202'240.00	-	5'440.00
2017/18	Vente d'un terrain communal, rue du Grand Jenoud 8, parcelle No 1814, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS en faveur de M. Damien Perrelet, domicilié rue du Grand Jenoud 8 à 1462 Yvonand, qui désire acheter la parcelle en question, sur laquelle une résidence est construite	187'200.00	184'960.00	-	2'240.00

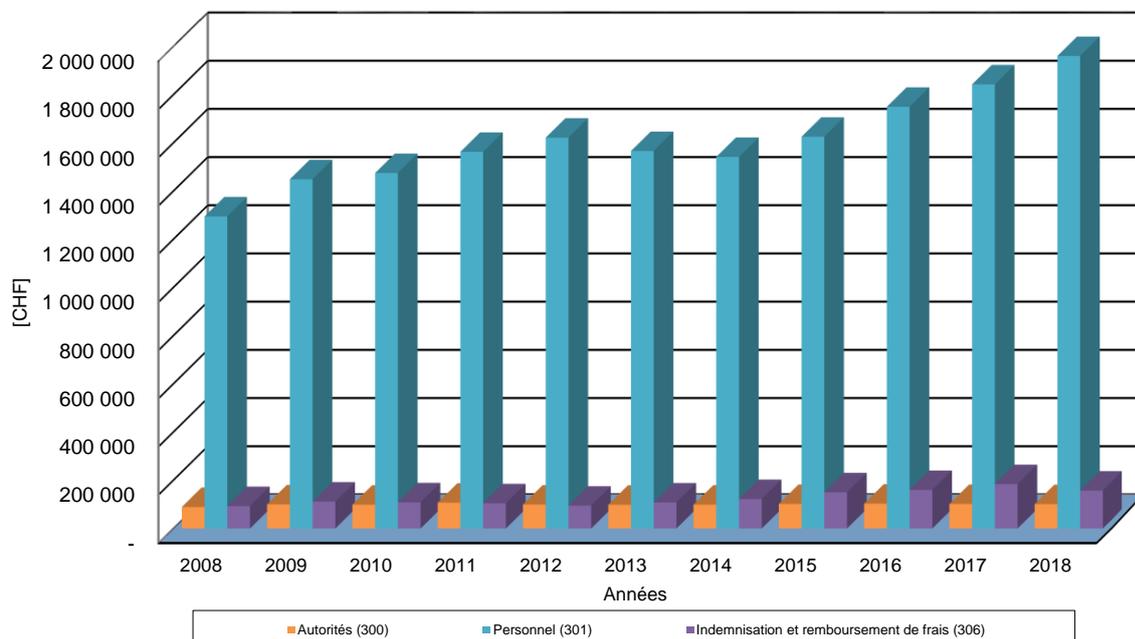
Pour information, nous vous présentons ci-dessous 4 graphiques sur l'évolution de divers comptes communaux.

3.8 Evolution des impôts



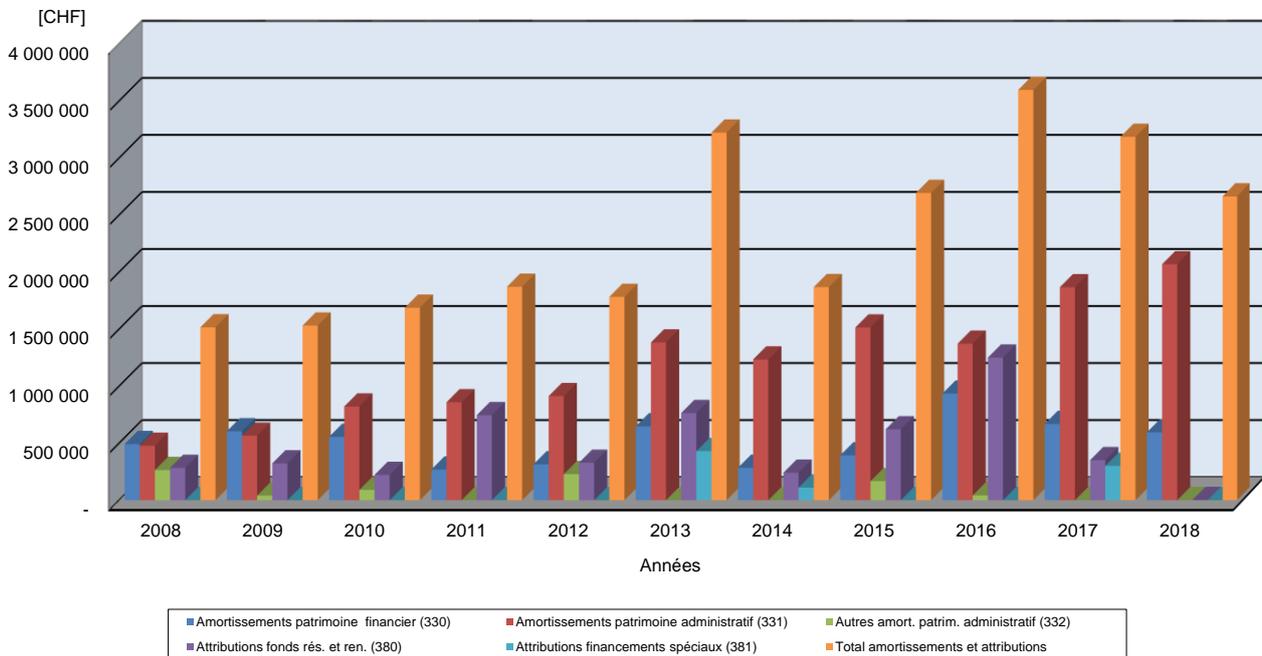
3.9 Evolution des charges du personnel et des autorités

Evolution des charges du personnel et des autorités
(comptes par natures 300, 301 et 306)



3.10 Evolution des amortissements et des attributions

Evolution des amortissements et des attributions
(comptes par natures 330, 331, 332, 380 et 381)

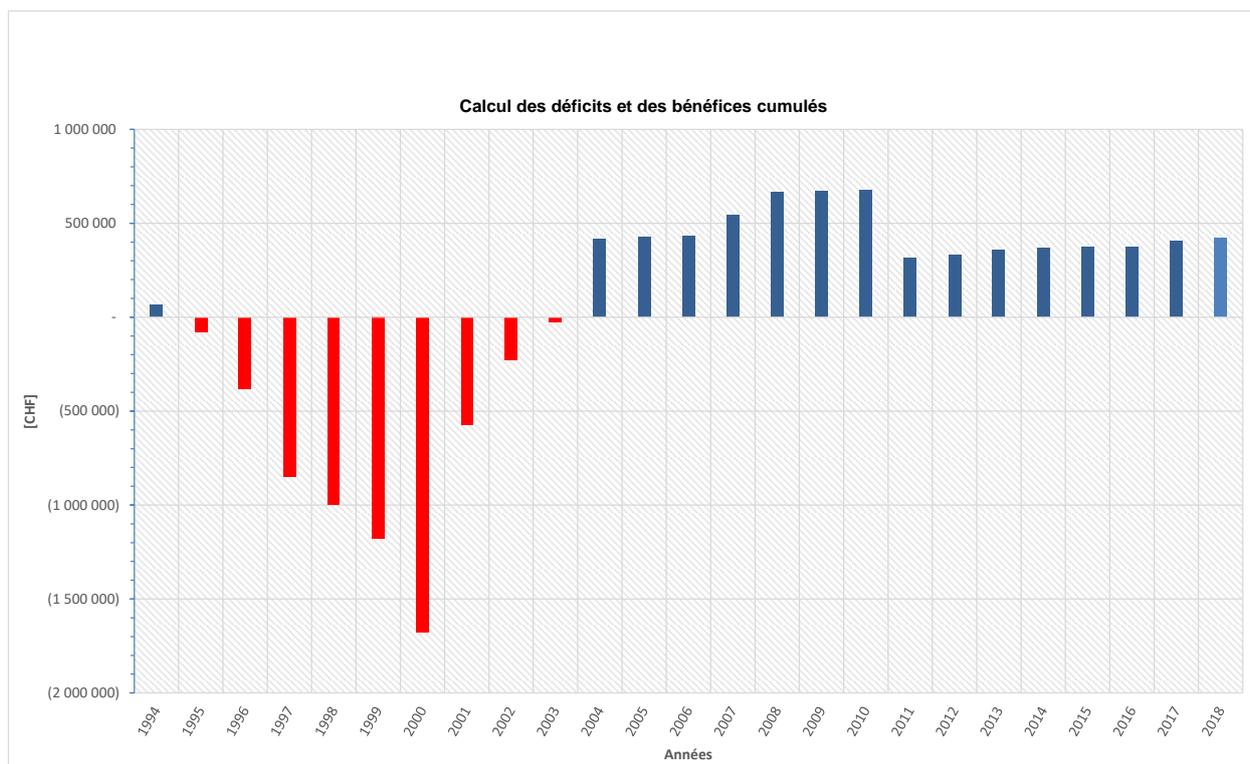


L'augmentation de 2016 par rapport à 2015 provient essentiellement des amortissements complémentaires et de l'attribution au fond de terrains.

3.11 Etat des comptes communaux de 1994 à 2018

Ce graphique présente l'évolution des résultats depuis 1994, avec un léger bénéfice. De 1995 à 2000 on note un cumul des déficits et dès 2001, les comptes redeviennent bénéficiaires jusqu'en 2011, année marquée par un premier déficit depuis 10 ans.

L'année 2018 à nouveau positive, permet d'établir le calcul des déficits et bénéfices cumulés à la valeur de Fr. 418'944.96, soit une augmentation de 2.97% par rapport à 2017.



4. ANALYSE DU BILAN

4.1. Tableau de présentation condensée du bilan

Désignation	Bilan au 01.01.2018	Bilan au 31.12.2018	Différence
Actif (91)			
Disponibilités (910)	4 656 542	2 699 178	-1 957 364
Débiteurs et comptes courants (911)	4 423 896	4 916 885	492 989
Placement du patrimoine financier (912)	5 680 736	5 248 736	-432 000
Actifs transitoires (913)	2 982 986	4 007 861	1 024 876
Investissements patrimoine administratif (914)	15 192 601	14 308 068	-884 533
Découvert	-	-	-
Total	32 936 761	31 180 728	-1 756 033
Passif (92)			
Engagements courants (920)	2 468 950	1 579 571	-889 379
Dettes à court terme (921)	-	-	-
Emprunts à moyen et long terme (922)	20 473 300	19 635 800	-837 500
Passifs transitoires (925)	1 061 675	919 435	-142 240
Financements spéciaux et fonds de réserve (928)	8 498 830	8 599 830	101 000
Capital (929)	434 006	446 092	12 086
Total	32 936 761	31 180 728	-1 756 033

Nous vous donnons quelques éléments qui sont étudiés par le canton et les partenaires financiers de la commune.

4.2 Analyse comptes de fonctionnement et bilan

		1994	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Compte de fonctionnement										
RC	Recettes courantes	kFr.	6 626	11 516	12 898	12 635	13 854	15 070	15 233	15 451
DC	Dépenses courantes	kFr.	5 983	10 069	10 295	11 146	11 629	12 501	12 710	13 427
MA	Marge d'autofinancement (RC-DC)	kFr.	643	1 447	2 603	1 489	2 225	2 569	2 523	2 024
Compte de bilan										
E	Endettement total (dette brute)	kFr.	21 181	19 681	19 937	22 080	25 213	24 226	24 004	22 135
AF	Actifs financiers	kFr.	14 504	12 632	13 457	12 915	14 898	15 597	17 744	16 873
EN	Endettement net (E-AF)	kFr.	6 677	7 049	6 480	9 165	10 315	8 629	6 260	5 262
	Nbre d'habitants au 31 décembre		2 102	2 729	2 897	3 095	3 152	3 236	3 351	3 426
	Recettes courantes par habitant	Fr.	3 152	4 220	4 452	4 082	4 395	4 657	4 546	4 510
	Dettes courantes par habitant	Fr.	2 846	3 690	3 554	3 601	3 689	3 863	3 793	3 919
	Marge d'autofinancement par habitant	Fr.	306	530	899	481	706	794	753	591
	Endettement par habitant	Fr.	10 077	7 212	6 882	7 134	7 999	7 486	7 163	6 461
	Endettement net par habitant	Fr.	3 176	2 583	2 237	2 961	3 273	2 667	1 868	1 536
	INT Intérêts passifs (32) par habitant	Fr.	337	146	127	111	108	82	74	43
	IMP Impôts (40) par habitant	Fr.	1 801	2 087	2 354	2 158	2 245	2 280	2 395	2 208
Rappel:										
	RC	Recettes courantes	Cptes par natures 4 - 48 - 490							
	DC	Dépenses courantes	Cptes par natures 3 - (331+332+333) - 38 - 390							
	E	Endettement total	Cptes au bilan (920+921+925) + (922+923)							
	AF	Actifs financiers	Cptes au bilan 910 + 911 + 912 + 913							

Quelques commentaires :

Marge d'autofinancement : Cette année, nous constatons que celle-ci diminue pour s'établir à environ Fr. 2'024'000.-, en recul de 19.8% par rapport à 2017. Ce n'est bien sûr pas une bonne nouvelle, mais la baisse était attendue, nos dépenses courantes augmentant, sans une vraie compensation par nos recettes courantes.

La commune fait face à ses besoins, mais avec mesure et prudence comme crédo pour la municipalité.

Les recettes courantes (RC) sont en hausse de seulement 1.4%. Les ventes de terrains aux Goilles y jouent un rôle moins important cette année tout comme en 2017. La péréquation financière EtatCom a été plutôt favorable. Le comportement des recettes fiscales peut être considéré comme attendu.

Au niveau **des dépenses courantes (DC)**, elles sont en progression de 5.6%. La charge due au titre de la péréquation est en augmentation de 1.2% par rapport aux comptes 2017. Concernant la facture sociale, celle-ci fait à nouveau un bond de +22.4% (déjà +16.0% en 2017) par rapport aux comptes 2017, après avoir « étonnamment » diminué de 18.5% en 2016 par rapport aux comptes 2015.

Pour mémoire, nous avons mentionné dans notre rapport 2016 qu'un décompte de la péréquation 2016 nous était parvenu par un courrier du service des communes (SCL) daté du 12 mai 2016. Il n'était pas encore définitif mais indiquait déjà que nous devions analyser les « bons résultats » enregistrés avec une grande prudence.

En effet, il précisait que le montant final de notre contribution à la péréquation devrait se monter à Fr. 1'638'531.- soit Fr. 129'141.- de plus que prévus. De même pour la facture sociale qui se monterait elle à Fr. 1'745'442.-, soit une augmentation de Fr. 220'949.-. Ces différences seraient à porter dans les comptes 2017 ! De quoi doucher toute velléité d'optimisme.

On dit que l'histoire se répète et cela semble bien être le cas, mais cette année sans courrier « spécial » pour nous préparer.

Consciente des enjeux, la municipalité fera de son mieux pour maintenir dans des limites acceptables les charges dont elle a la maîtrise.

Tenant compte des investissements encore à faire et malgré une nouvelle bonne année comptable, la réflexion sur une éventuelle hausse d'impôt reste malheureusement d'actualité.

Endettement : l'endettement total enregistre une baisse significative de 7.8%, en adéquation avec les travaux réalisés par la commune et les possibilités de remboursement de certains emprunts. En tenant compte de nos actifs financiers, cela a pour conséquence de faire redescendre notre endettement net de 15.9% (-16.3% en 2016 et -27.4% en 2017).

Rappel : endettement net = endettement total – actifs financiers. L'endettement net de Fr. 5'262'146.- est supportable pour la taille et la capacité financière de la commune. Les prochains investissements (salle de gym triple, STEP, salle polyvalente et infrastructures EP et EU) auront bien sûr pour effet de faire remonter cet endettement.

Les emprunts à moyen et long termes (cpte 922, bilan) en diminution par rapport à 2017, cet endettement se monte à Fr. 19'635'800.-. Concernant la valeur d'endettement à prendre en compte pour comparaison avec notre limite d'endettement fixée pour la législature en cours (Fr. 40'000'000.-), celle-ci se monte au 31.12.2018 à notre endettement moyen long terme (ELT), auquel il faut ajouter une ligne de crédit auprès de la Raiffeisen d'un montant de Fr. 350'000.-.

Ceci donne un total d'endettement de : Fr. 19'985'800.-

Intérêts passifs par habitant : la diminution des intérêts passifs (32) par habitant se poursuit, contrairement aux craintes qui partait de l'hypothèse d'une hausse des taux d'intérêts. Au final, les taux sont restés très bas et la conjoncture actuelle au niveau du loyer de l'argent nous a permis de continuer à maîtriser le taux moyen de nos emprunts. Attention : certains acteurs économiques pensent qu'en 2019 nous pourrions voir une adaptation à la hausse de ces taux, les signes d'une telle hausse étant plus tangibles. Mais cela, on nous le dit depuis quelques années. D'autres pensent qu'il n'en sera rien.

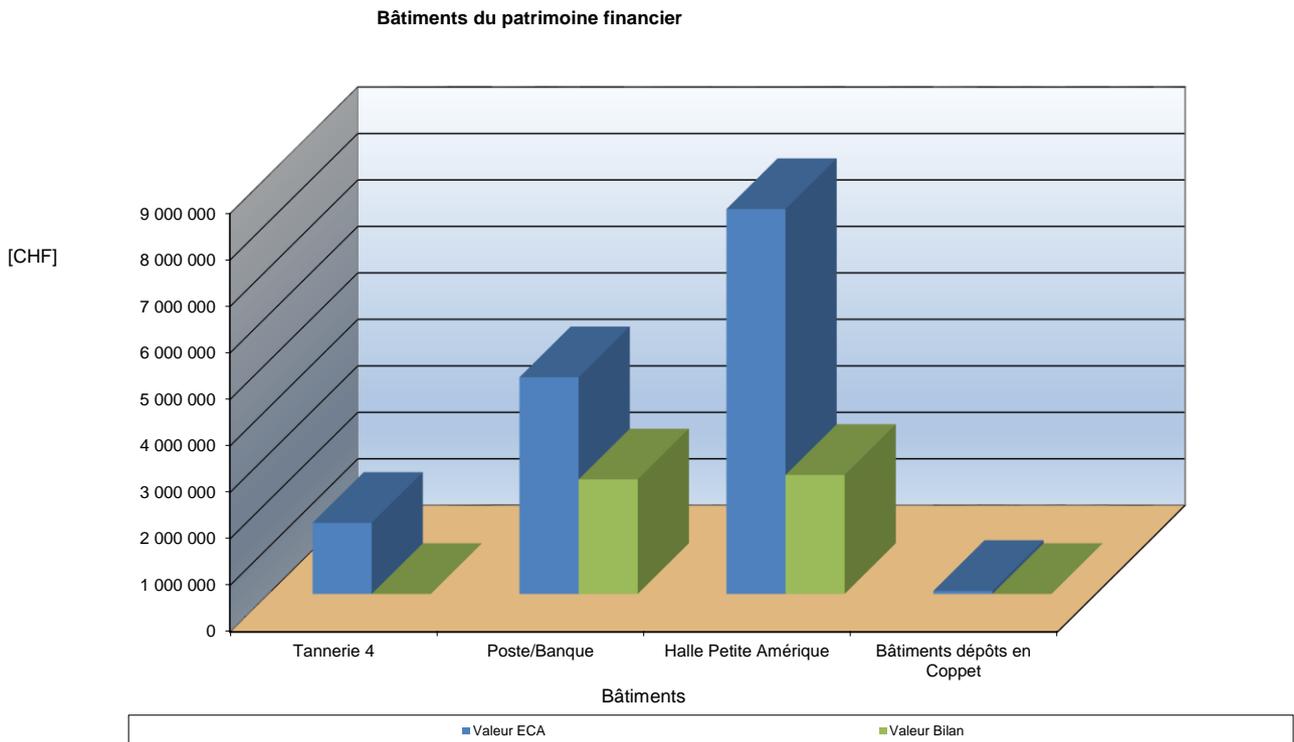
Evolution du taux d'intérêt moyen pour les emprunts de la commune :

Année	Taux d'intérêt moyen
2013	2.14
2014	1.88
2015	1.53
2016	1.27
2017	1.29
2018	0.81

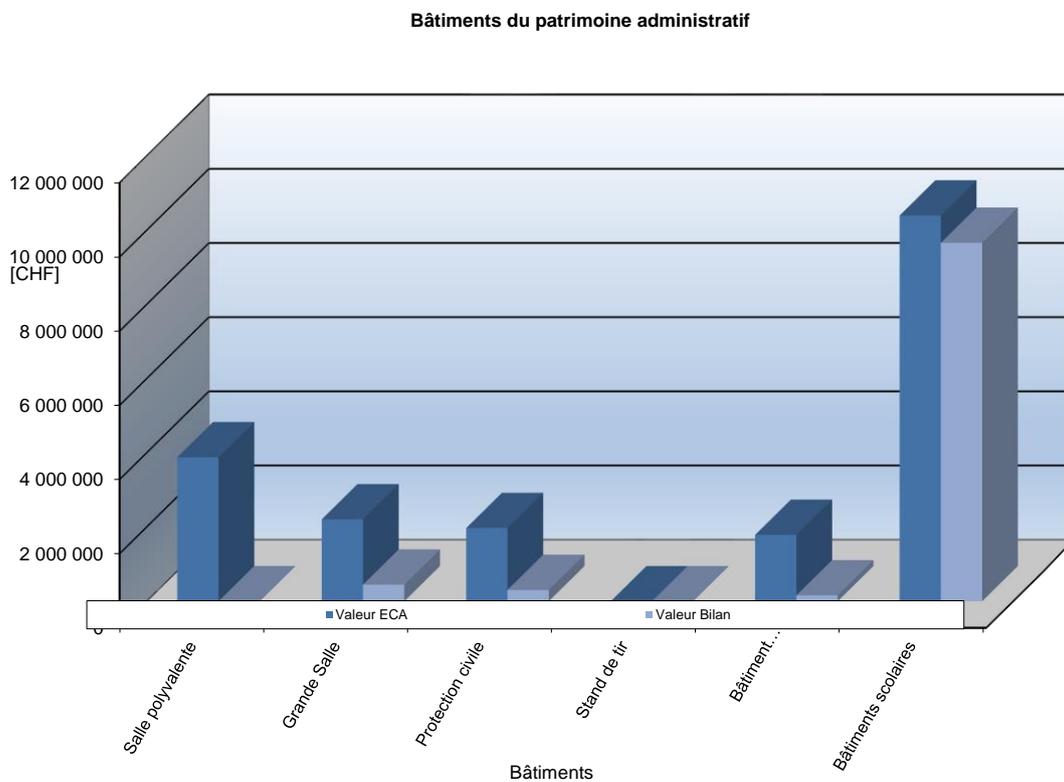
Rappel : plus de prêts LIM en cours.

Au cours de l'année, nous avons remboursé nos emprunts pour un montant de : Fr. 837'500.- et renouvelé un emprunt pour un montant de Fr. 3'000'000.-

4.3 Bâtiments : état au bilan du patrimoine financier



4.4 Bâtiments : état au bilan du patrimoine administratif



Les diagrammes 4.3 et 4.4 présentent la valeur incendie des bâtiments et le montant restant à amortir au bilan.

5. COMMENTAIRES DES MUNICIPALUX CONCERNES

Ci-après chacun des municipaux porte à votre connaissance quelques appréciations sur les comptes 2018, soit :

5.1 Administration et finances (Syndic M. Philippe Moser)

102.3063	Vacations	Budget Fr.	140'000.00
----------	-----------	------------	------------

Total du compte	Fr.	140'747.90
Augmentation des charges	Fr.	747.90

La situation s'est enfin détendue en 2018. La charge de travail des municipaux s'est améliorée, mais reste très importante pour faire face au nombre important des dossiers et à leur complexité. La réflexion sur le fonctionnement de la commune au niveau de la répartition des charges et sur la création de nouveaux postes de travail est toujours en cours.

110 Administration

110.3193	Cotisations ADNV + UCV	Budget Fr.	36'000.00
----------	------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	39'169.30
Augmentation des charges	Fr.	3'169.30

En réponse à une question posée pour les comptes 2013, voici la répartition des dépenses sur ce compte :

-	Cotisation UCV 2018 :	Fr.	6'313.00
-	Cotisation ADNV 2018 :	Fr.	28'188.90
-	Cotisation ADNV Promotion touristique 2018 :	Fr.	4'021.20

210 Impôts

210	Impôts	Budget Fr.	7'476'600.00
-----	--------	------------	--------------

Total du compte	Fr.	7'576'287.11
Augmentation des recettes	Fr.	99'687.11

Se référer aux explications déjà données dans le présent document.

Remarque quant aux charges liées aux intérêts bancaires :

Influence positive des taux d'intérêts bas. Pour le budget 2017, les charges liées au service du paiement des intérêts bancaires avaient été budgétées avec une trop grande prudence (taux moyen admis trop élevé).

Dans le cadre du budget 2018, un calcul plus proche de la réalité a été pris en compte. Au final, ces charges sont encore plus en recul que prévus, ce qui est bien sûr une bonne surprise.

5.2 Service des eaux et électrique (M. François Noble)**460 Réseau d'égouts et épuration**

460.3123.2	Consommation eau STEP	Budget Fr.	2'200.00
------------	-----------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	4391.18
Augmentation des charges	Fr.	1'808.82

Consommation supplémentaire résultant de la nécessité de diluer les boues d'épuration dans les secteurs de stockage et usage des bassins extérieurs lors de la panne de la vis de relevage du tamiseur.

460.3141.1	Entretien et exploitation STEP	Budget Fr.	80'000.00
------------	--------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	91'039.83
Augmentation des charges	Fr.	11'039.83

Dépassement de budget généré par deux réparations, en juillet et septembre, de l'axe de la vis de relevage du dégrillage qui s'est cassé aux deux extrémités (env. Fr.17'000.-)

460.4341	Taxes de raccordement aux égouts	Budget Fr.	40'000.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	41'328.00
Augmentation des revenus	Fr.	1'328.00

Bonne budgétisation bien qu'estimation aléatoire.

460.4342	Taxes annuelles	Budget Fr.	670'000.00
----------	-----------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	704'041.30
Augmentation des revenus	Fr.	34'041.30

Montant proche de celui projeté lors de l'établissement du nouveau règlement et sa tarification en 2012

810 Service des eaux

810.3121	Achat d'eau	Budget Fr.	15'000.00
----------	-------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	17'757.25
Augmentation des charges	Fr.	2'757.25

Dépassement de budget suite mauvaise répartition des charges de ce compte. Budget 2019, les frais ARRIBRU feront l'objet d'un compte séparé et le présent compte représentera uniquement des achats d'eau à Villars-Epenay, Cheseaux-Noréaz et l'Arribru, budgétisés à Fr. 5'000.-.

810.3123	Electricité réseau des eaux	Budget Fr.	20'000.00
----------	-----------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	21'466.18
Augmentation des charges	Fr.	1'466.18

Estimation aléatoire d'une année à l'autre, à réadapter en fonction des prochaines consommations.

810.3144	Entretien et construction réseaux d'eaux	Budget Fr.	100'000.00
----------	--	------------	------------

Total du compte	Fr.	209'366.85
Augmentation des charges	Fr.	109'366.85

Dépassement extraordinaire résultant des travaux effectués en urgence sur le budget pour la connexion du hameau de la Grand'Moille au réseau d'eau potable de Villars-Epenay (total des travaux, Fr. 149'187.90, moins déduction des subventionnements de Fr. 68'144.-). Lié également à 4 imputations erronées à ce compte totalisant Fr. 16'574.- et plusieurs dépassement imprévisibles lors de travaux de remplacements de vannes de prises et conduites sur le réseau d'eau.

810.4341	Taxes de raccordements au service des eaux	Budget Fr.	80'000.00
----------	--	------------	-----------

Total du compte Fr. 100'784.00
 Augmentation des revenus Fr. 20'784.00

Estimation aléatoire, très vraisemblablement en baisse ces prochaines années

810.43.51.1	Produit des abonnements	Budget Fr.	470'000.00
-------------	-------------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 533'428.40
 Augmentation des revenus Fr. 63'428.40

Estimation précise aléatoire selon saison, facturations plus précises par les nouveaux compteurs

820 Service électrique

820.3123	Electricité éclairage public	Budget Fr.	32'000.00
----------	------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 23'983.05
 Diminution des charges Fr. 8'016.95

Diminution régulière, soit Fr. 2'398.85 de moins que 2017, résultat de l'installation de l'éclairage LED.

820.3143.01	Amélioration/entretien éclairage public	Budget Fr.	40'000.00
-------------	---	------------	-----------

Total du compte Fr. 48'077.73
 Augmentation des charges Fr. 8'077.73

Budget sous-estimé en regard des travaux effectués à la rte de Rovray et du montant annuel fixe de la maintenance de Fr. 24'200.20

5.3 Bâtiments (Mme Emmanuelle Bigot)**300 Service administratif et technique**

300.3011	Traitements concierges	Budget Fr.	425'000.00
----------	------------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 427'192.40
 Augmentation des charges Fr. 2'192.40

Augmentation des charges – prime de fidélité 10 ans

300.3135	Fournitures diverses	Budget Fr.	5'000.00
----------	----------------------	------------	----------

Total du compte Fr. 13'429.50
 Augmentation des charges Fr. 8429.50

Augmentation due à la participation aux cours CFC de M. Schaller et formation cours engins pyrotechniques

353 Bâtiment Gare 6

353.3141	Entretien	Budget Fr.	45'000.00
----------	-----------	------------	-----------

Total du compte Fr. 48'107.20
 Augmentation des charges Fr. 3'107.20

Importants travaux d'entretien de l'étanchéité de la toiture

3542 Halle Petite Amérique

3542.3141	Entretien halle Petite Amérique	Budget Fr.	60'000.00
-----------	---------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 35'599.60
 Diminution des charges Fr. 24'400.40

Travaux de mise aux normes et remplacement des lampes LED moins élevés que prévu

3542.39311	Imputation frais de personnel	Budget Fr.	35'000.00
------------	-------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 14'967.80
 Diminution des charges Fr. 20'032.20

Peu d'interventions sur le bâtiment en 2018

355 Bâtiment de Brit

355.3124	Chauffage	Budget Fr.	60'000.00
----------	-----------	------------	-----------

Total du compte Fr. 61'079.75
 Augmentation des charges Fr. 1'079.75

La quantité de mazout commandée dépend de la consommation et de la date de remplissage, le budget 2018 avait été revu à la baisse

355.3141	Entretien bâtiments de Brit	Budget Fr.	230'000.00
----------	-----------------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 273'322.89
 Augmentation des charges Fr. 43'322.89

Augmentation des charges due au recouvrement urgent du revêtement des sols et peinture des murs du pavillon des enfantines suite aux analyses

355.3901	Imputations frais de personnel	Budget Fr.	350'000.00
----------	--------------------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 361'700.10
 Augmentation des charges Fr. 11'700.10

Augmentation des charges liées aux aménagements et déménagement des containers

356 Salle du kiosque

356.3123	Electricité salle communale	Budget Fr.	200.00
----------	-----------------------------	------------	--------

Total du compte Fr. 433.15
 Augmentation des charges Fr. 233.15

Utilisation accrue de la salle

356.3124	Chauffage salle communale	Budget Fr.	1'000.00
----------	---------------------------	------------	----------

Total du compte Fr. 243.90
 Diminution des charges Fr. 233.15

La quantité de mazout commandée dépend de la consommation et de la date de remplissage.

3570 Grande salle

3570.3141	Entretien	Budget Fr.	30'000.00
-----------	-----------	------------	-----------

Total du compte Fr. 8'174.15
 Diminution des charges Fr. 21'825.85

Seul l'entretien courant a été réalisé.

3571 Salle polyvalente

3571.3123	Electricité Salle polyvalente	Budget Fr.	12'000.00
-----------	-------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 7'009.25
 Diminution des charges Fr. 4'90.75

Diminution des charges en partie liée aux changements des spots

358 Refuge du Lac

358.3901	Imputation frais de personnel	Budget Fr.	10'000.00
----------	-------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 14'964.50
 Augmentation des charges Fr. 4'964.50

Augmentation des charges divers travaux d'entretien et peinture extérieurs

3590 Temple

3590.3901	Entretien Temple	Budget Fr.	12'000.00
-----------	------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 15'906.60
 Augmentation des charges Fr. 4'964.50

Augmentation des charges suite à la rénovation du cadran sud de l'horloge

5.4 Urbanisme, Police et Affaires militaires (M. Guy-Daniel Beney)**410 Service technique**

410.3063	Commission d'urbanisme (CCUE)	Budget Fr.	2'000.00
----------	-------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	832.50
Diminution des charges	Fr.	1'167.50

1 séance annulée en 2018 (3 séances à la place de 4 planifiées)

410.3101	Fournitures de bureau	Budget Fr.	15'000.00
----------	-----------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	10'194.46
Diminution des charges	Fr.	4'805.54

410.3103	Frais pour mise à l'enquête	Budget Fr.	8'000.00
----------	-----------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	15'816.00
Augmentation des charges	Fr.	7'816.00

Mandat Weinmann Energies	Fr.	1'709.75
Mandat Jaquier Pointet SA	Fr.	3'177.15
Mises à l'enquête communales	Fr.	4'433.35
Pas de diminution des dossiers		

410.3111	Informatique	Budget Fr.	10'000.00
----------	--------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	17'692.70
Augmentation des charges	Fr.	7'692.70

Ville d'Yverdon, prestations du SIT : Fr. 4'899.00 (Système d'information du territoire)
T2i, diverses interventions et dépannages : Fr. 2'561.90

410.3185.02	Planification énergétique	Budget Fr.	34'200.00
-------------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	24'589.80
Diminution des charges	Fr.	9'610.20

Le mandat n'est pas terminé, le solde sera comptabilisé sur 2019

410.4313	Taxes d'enquêtes, permis de construire	Budget Fr.	35'000.00
----------	--	------------	-----------

Total du compte	Fr.	46'378.00
Augmentation des recettes	Fr.	11'378.00

La diminution projetée en 2018 n'a pas eu lieu dans les limites estimées

410.4356	Travaux facturés à des tiers	Budget Fr.	40'000.00
----------	------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	67'171.30
Augmentation des recettes	Fr.	27'171.30

Augmentation du nombre de dossiers pour les communes sous contrat avec le BT
Prestations du BT pour la construction de modulaire : Fr. 6'024.80

600 Police - Administration

600.3069	Frais divers de sécurité	Budget Fr.	25'000.00
----------	--------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	13'214.05
Diminution des charges	Fr.	6'785.95

Peu d'imprévus en 2018

600.3142	Matériel de signalisation	Budget Fr.	15'000.00
----------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 11'533.20
 Diminution des charges Fr. 3'466.80

Peu d'imprévus et de renouvellement en 2018

600.3521.1	Réforme policière	Budget Fr.	278'031.00
------------	-------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 284'651.00
 Augmentation des charges Fr. 6'620.00

Solde décompte 2017 : Fr. 6'620.00

600.4370	Amendes	Budget Fr.	20'000.00
----------	---------	------------	-----------

Total du compte Fr. 10'586.00
 Diminution des recettes Fr. 9'414.00

Absence de l'ASP sur plusieurs mois en début d'année, sans renouvellement du poste à 100%

620.4312	Emoluments contrôle des habitants	Budget Fr.	12'000.00
----------	-----------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 16'397.40
 Augmentation des recettes Fr. 4'397.40

Opérations plus nombreuses (attestations, arrivées et départs, police des étrangers)

630.3063	Commission de salubrité et d'hygiène	Budget Fr.	2'000.00
----------	--------------------------------------	------------	----------

Total du compte Fr. 797.70
 Diminution des charges Fr. 1'202.30

Les commissions ont eu lieu en majorité en journée durant les heures de travail ordinaires du BT

5.5 Forêts et domaines, Pompiers, PCI (M. Olivier David)

310 Domaines

310.3146	Entretien chemins de remaniement	Budget Fr.	35'000.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 57'235.70
 Augmentation des charges Fr. 22'235.70

Réfection par « secteur » (on ne s'arrête pas au milieu d'un chemin) dont la surface s'est révélée plus élevée que prévu (chemin du milieu)
 Location tracteur + épareuse : CHF 7'020.20
 Gravillons et émulsions pour préparation des chemins à rénover les années suivantes : Fr. 12'545.05

310.3901	Imputation frais de personnel	Budget Fr.	80'000.00
----------	-------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 140'335.80
 Augmentation des charges Fr. 60'335.80

Décompte des heures effectives passées dans le secteur des domaines plus important que prévu, du notamment à la préparation des chemins à rénover en 2019

310.4231	Location emplacements et dépôts	Budget Fr.	50'000.00
----------	---------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 70'808.25
 Augmentation des recettes Fr. 20'808.25

Décompte gérance Domicim 2018 comportant notamment les places de parc de Treysala mais également les places d'amarrage, les gens du voyage, la location des marchés

310.4232.2	Location des terrains	Budget Fr.	49'000.00
------------	-----------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 61'330.00
 Augmentation des revenus Fr. 12'330.00

Droits de superficie, terrains agricoles, droit de passage, divers emplacements

310.4359.01	Vente terrains	Budget Fr.	0.00
-------------	----------------	------------	------

Total du compte Fr. 336'500.00
 Augmentation des revenus Fr. 336'500.00

Les ventes de terrains ne sont pas budgétées. Cette année, elles n'ont pas été « virées » au bilan car le compte de réserves est déjà très élevé

320 Forêts et pâturages

320.3146.1	Frais de coupe et façonnage	Budget Fr.	31'960.00
------------	-----------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 50'961.65
 Augmentation des charges Fr. 19'001.65

Problème de chevauchement entre le martelage des bois (par saison) et le budget (par année civile). En contrepartie le compte 320.4516 présente des encaissements plus importants car certains de ces travaux sont subventionnés.

320.3146.2	Plantations	Budget Fr.	18'000.00
------------	-------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 22'464.50
 Augmentation des charges Fr. 4'464.50

Et

320.3146.3	Soins culturaux	Budget Fr.	25'000.00
------------	-----------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	14'463.05
Diminution des charges	Fr.	10'536.95

Les comptes sont à considérer conjointement car lorsque l'on fait plus de plantations, il reste moins de temps à consacrer à l'entretien, ce d'autant plus qu'un employé du triage était en arrêt maladie une grande partie de l'année

320.3146.4	Entretien chemins forestiers	Budget Fr.	5'000.00
------------	------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	1'840.45
Diminution des charges	Fr.	3'159.55

Et

320.3146.5	Entretien du domaine communal	Budget Fr.	4'000.00
------------	-------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	6'120.20
Augmentation des charges	Fr.	2'120.20

Comptes à considérer également conjointement + éparage

320.3901	Imputation de frais de personnel	Budget Fr.	15'000.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	63'356.60
Augmentation des charges	Fr.	48'356.60

Décompte des heures effectives. Travaux réalisés notamment dans l'entretien des chemins ci-dessus (fauchage banquettes, élagage) et dans le dessouchage (zone port), ainsi que des travaux en forêt

470 Cours d'eau, rives et ports

470.3147.1	Entretien rives du lac et plages	Budget Fr.	32'000.00
------------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	23'379.78
Diminution des charges	Fr.	8'620.22

Installation d'un WC sur la plage des Pins moins onéreuse que prévue

470.3147.2	Entretien des cours d'eau	Budget Fr.	5'000.00
------------	---------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	666.55
Diminution des charges	Fr.	4'333.45

Globalement peu d'entretien nécessaire et pas de mauvaise surprise

470.3147.3	Entretien berges Menthue	Budget Fr.	5'000.00
------------	--------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	0.00
Diminution des charges	Fr.	5'000.00

Globalement peu d'entretien nécessaire et pas de mauvaise surprise

470.3901	Imputation frais personnel	Budget Fr.	3'000.00
----------	----------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	4'525.20
Augmentation des charges	Fr.	1'525.20

Globalement peu d'entretien nécessaire et pas de mauvaise surprise

650 Défense contre incendie

650.3521	Participation à la région	Budget Fr.	140'000.00
----------	---------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	111'139.20
Diminution des charges	Fr.	28'860.80

Participation à la région calculée sur un nombre optimiste d'habitants et dont le montant par habitant n'est pas connu au moment de l'élaboration du budget.
Bonne tenue des charges de la région.

660 Organisme de protection

660.3521	Participation à la région	Budget Fr.	59'000.00
----------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	20'422.81
Diminution des charges	Fr.	38'577.19

Remboursement du solde financier de l'ancienne région ORPC d'Yverdon-les-Bains dissolue au profit de la nouvelle région Jura-Nord-Vaudois (Fr. 35'948.30)

5.6 Travaux et environnement (M. Romano Dalla Piazza)

430 Routes

	Budget	Compte	Différence Fr.	Différence %
Charges	1'444'500.00	1'505'033.05	60'533.05	4.19
Revenus	689'001.00	774'123.45	85'122.45	12.35
Totaux	-755'499.00	-730'909,60	24'589.40	-3.25

430.3011	Traitements des cantonniers	Budget Fr.	670'000.00
----------	-----------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	685'692,15
Augmentation des charges	Fr.	15'692.15

L'augmentation s'explique par les gratifications selon l'échelle des salaires et par 2 primes de fidélité après 15 et 30 ans de service

430.3030	AVS.AI.APG	Budget Fr.	73'000.00
----------	------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	57'563.10
Diminution des charges	Fr.	15'436,90

L'écart est dû au fait que la charge a été surévaluée lors de l'établissement du budget. Le montant consommé correspond à la masse salariale soumise aux cotisations AVS/AI/APG/AC (6.285 %) ainsi qu'à la cotisation pour les allocations familiales (2.315 %)

430.3115	Achats matériel de voirie	Budget Fr.	25'000.00
----------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	5'329.60
Diminution des charges	Fr.	19'670,40

L'achat d'une machine de désherbage à la vapeur pour un montant de 21'109.00, reporté sur le 430.3135, aurait dû être imputé sur ce compte

430.3135	Fournitures diverses, matériaux	Budget Fr.	75'000.00
----------	---------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	85'340.05
Augmentation des charges	Fr.	10'340.05

L'augmentation de charge est liée à l'erreur d'imputation susmentionnée

430.3142.1	Entretien des routes	Budget Fr.	150'000.00
------------	----------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	42'024.40
Diminution des charges	Fr.	107'975.60

Quelques travaux d'entretien limités et les frais d'honoraires nécessaires à la préparation de nouveau projet de construction (notamment sur la route de Rovray et sur la rue de la Mauguettaz), expliquent la différence. Les procédures d'approbation, d'enquête et d'appel d'offres expliquent le report du chantier prévu sur la route de Rovray en 2019

430.3154	Entretien machines et matériel	Budget Fr.	20'000.00
----------	--------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	36'199.30
Augmentation des charges	Fr.	16'199.30

Une nouvelle réparation imprévue du transporteur Aebi explique à elle seule l'augmentation de charge

430.3188.2	Déblaiement des neiges	Budget Fr.	30'000.00
------------	------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	8'853.35
Diminution des charges	Fr.	21'146.65

Un hiver peu rigoureux explique cette très forte diminution de charge

430.3222	Intérêts des dettes Routes	Budget Fr.	15'000.00
----------	----------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	7'509.90
Diminution des charges	Fr.	7'490.10

L'écart est dû à l'évolution favorable des taux d'intérêts sur les marchés financiers, notamment lors du renouvellement des emprunts arrivés à échéance durant l'année

430.4901	Imputation de frais de personnel	Budget Fr.	678'000.00
----------	----------------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	748'056.30
Diminution des charges	Fr.	70'056.00

La diminution des charges s'explique par le fait que les heures effectuées par le personnel de voirie pour les autres dicastères ont été plus importantes que prévues cette année.

440 Parcs, promenades et cimetière

	Budget	Compte	Différence Fr.	Différence %
Charges	130'400.00	123'387.97	-7'012.40	-5.38
Revenus	2'500.00	900.00	-1'600.00	-64,00
Totaux	-127'900.00	-122'487.97	5'412.03	-4.23

440.3134	Fournitures et marchandises	Budget Fr.	15'000.00
----------	-----------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	18'723.90
Augmentation des charges	Fr.	3'723.90

L'augmentation par rapport aux fournitures courantes, s'explique par l'achat de matériel pour l'équipement du Pré de l'Hôtel de Ville (tables de pique-nique pour Fr. 3'015.60 et lames pour les bancs pour Fr. 2'940.20). Ce point était prévu dans le préavis déposé pour la demande de crédit qui portait essentiellement sur la réalisation des travaux

440.3145	Entretien	Budget Fr.	25'000.00
----------	-----------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	24'825.67
Diminution des charges	Fr.	174.33

Le budget a permis d'entretenir toutes les surfaces (terrains de foot et surface d'entraînement)

440.3146	Entretien du paysage	Budget Fr.	10'000.00
----------	----------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	9'063.00
Diminution des charges	Fr.	937.00

Achats modérés

440.3901	Imputation de frais de personnel	Budget Fr.	80'400.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	70'175.40
Diminution des charges	Fr.	10'224.60

Par rapport à l'année 2017, il y a eu moins de travaux engagés par la voirie dans le domaine des parcs et jardins

Gestion des déchets

450

	Budget	Compte	Différence Fr.	Différence %
Charges	488'800.00	461'092.80	-27'707.20	-5.66
Revenus	458'000.00	410'577.66	-47'422.34	-10.35
Totaux	-30'800.00	-50'515,14	-19715.14	64.01

450.3115	Achat de containers	Budget Fr.	15'000.00
----------	---------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	14'768.35
Diminution des charges	Fr.	231.65

Le budget prévu a permis l'achat d'une nouvelle benne à la déchetterie des Vursys ainsi que la réalisation d'une nouvelle place à container sur le Pré de l'Hôtel de Ville

450.3141.01	Matières organiques	Budget Fr.	95'000.00
-------------	---------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	77'947.24
Diminution des charges	Fr.	17'052.76

Les quantités de matières organiques collectées ont été inférieures. L'augmentation de la population a peu d'impact sur cette filière, probablement parce que les nouveaux habitants occupent surtout des immeubles

450.3141.02	Objets encombrants	Budget Fr.	20'000.00
-------------	--------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	12'148.90
Diminution des charges	Fr.	7'851.10

La limitation de l'accès à la benne des déchets encombrants aux objets mobiliers incinérables n'entrant pas dans un sac officiel de 110 litres a permis de réduire les coûts

450.3141.03	Matériaux incinérables	Budget Fr.	110'000.00
-------------	------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	103'468.42
Diminution des charges	Fr.	6'531.58

La quantité annuelle d'ordures ménagères se maintient à environ 100 kg par habitant. Une ristourne de Fr. 7'262.30 sur les déchets industriels banaux (DIB) explique la diminution de charges

450.3141.04	Matériaux inertes	Budget Fr.	10'000.00
-------------	-------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	9'097.32
Diminution des charges	Fr.	902.68

Tonnage très légèrement moins élevé par rapport aux prévisions

450.3141.05	Verre	Budget Fr.	15'000.00
-------------	-------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	13'110.25
Diminution des charges	Fr.	1'889.75

Tonnages collectés conformes aux prévisions

450.3141.06	Papier, carton	Budget Fr.	8'000.00
-------------	----------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	906.85
Diminution des charges	Fr.	7'093.15

Maintien des cours de la matière première. Le système avec 2 bennes avec compacteurs couplées avec des containers aériens pour la collecte du papier usagés permet de réduire significativement les coûts de transport

450.3141.07	Ferraille	Budget Fr.	7'000.00
-------------	-----------	------------	----------

Total du compte	Fr.	760.17
Diminution des charges	Fr.	6'239.83

La valeur marchande des métaux est sujette à de très fortes variations

450.3141.12	Déchets spéciaux	Budget Fr.	5'000.00
-------------	------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	5'404.50
Augmentation des charges	Fr.	404.50

Les quantités ont été légèrement supérieures par rapport aux prévisions

450.3141.16	Sagex	Budget Fr.	1'000.00
-------------	-------	------------	----------

Total du compte	Fr.	401.85
Diminution des charges	Fr.	598.15

La quantité de Sagex collectée est conforme aux prévisions

450.3141.18	Bois	Budget Fr.	30'000.00
-------------	------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	23'664.00
Diminution des charges	Fr.	6'336.00

Les quantités collectées sont légèrement inférieures aux prévisions

450.3141.19	Entretien/Achats/Divers	Budget Fr.	12'000.00
-------------	-------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	16'192.95
Augmentation des charges	Fr.	4'192.95

La location d'une tente sur la place de la gare durant les travaux sur la déchetterie de l'administration communale ainsi que les prestations des CFF pour assurer la sécurité de la déchetterie provisoire, non prévues lors de l'élaboration du budget, expliquent cette augmentation de charges

450.3141.21	Plastiques	Budget Fr.	8'000.00
-------------	------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	6'752.19
Diminution des charges	Fr.	-1'247.81

La récupération des plastiques, limitée aux flaconnages et aux plastiques durs, ainsi que les coûts compétitifs de la filière de valorisation sous forme de matière expliquent en grande partie la maîtrise des charges

450.3141.22	Couches culottes incinérables	Budget Fr.	10'000.00
-------------	-------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	7'646.59
Diminution des charges	Fr.	2'353.41

La quantité de déchets n'a pas suivi l'augmentation de la population

450.3141.23	Incinérables commune	Budget Fr.	10'000.00
-------------	----------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	10'988.53
Augmentation des charges	Fr.	988.53

La participation au traitement des déchets collectés sur la plage des Pins en juillet et en août par le camping de la Menthue explique cette légère augmentation de charge

450.3901	Imputation de frais de personnel	Budget Fr.	115'000.00
----------	----------------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	127'727.80
Augmentation des charges	Fr.	12'727.80

Le volume des déchets a considérablement augmenté ainsi que les contraintes en matière de tri. Le réseau des poubelles publiques s'est étendu avec les nouveaux quartiers. L'introduction de nouvelles taxes en matière de déchets en 2018 a exigé une surveillance accrue au niveau des 2 déchetteries communales pour prévenir les abus et incivilités

450.4356.01	Taxe forfaitaire ramassage ordures	Budget Fr.	286'000.00
-------------	------------------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	190'248.60
Diminution des revenus	Fr.	95'751.40

L'augmentation de la population n'a pas eu l'effet escompté sur la recette de la taxe forfaitaire

450.4356.02	Taxe forfaitaire entreprises	Budget Fr.	16'500.00
-------------	------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	11'110.15
Diminution des revenus	Fr.	5'389.85

La situation en 2018 s'est rapprochée des prévisions, notamment en raison d'un forfait annuel négocié avec une entreprise de la commune générant de grandes quantités de déchets urbains.

450.4356.03	Rétrocession taxe aux sacs	Budget Fr.	105'000.00
-------------	----------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	132'697.58
Augmentation des revenus	Fr.	27'697.58

Un report de taxe au sac de 2017 explique en partie cette augmentation de revenu, ainsi que la quantité de déchets urbains générés par les nouveaux habitants

450.4356.05	Taxe déchets compostables	Budget Fr.	30'000.00
-------------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	39'428.55
Augmentation des revenus	Fr.	9'428.55

La population reste attachée au système de collecte porte à porte et ceci malgré l'introduction des vignettes pour le ramassage

Récapitulatif

430 440 450 Routes / Parcs, Promenades et cimetière / Gestion des déchets.

	Budget	Compte	Différence Fr.	Différence %
Charges	2'063'700.00	2'089'513.82	25'813.82	1.14%
Revenus	1'149'501.00	1'185'601.11	36'100.11	3.14%
Totaux	-914'199.00	-903'912.71	10'286.29	-1.12%

Principes de financement effet du nouveau règlement sur la gestion des déchets

La Confédération a introduit récemment quelques changements de règles en matière de financement des déchets. Les frais de gestion des déchets spéciaux et des déchets issus du littering (dont le ramassage et l'élimination des déchets des poubelles publiques) sont maintenant pris en compte dans les déchets des ménages à financer par des taxes causales.

Seuls les huiles, les autres déchets (pneus, etc.) et les déchets inertes peuvent encore être financés par l'impôt. Ce changement de règle a créé un déséquilibre dans le financement des déchets, en partie dû au report de charges de personnel. Jusqu'à maintenant, les heures de ramassage des poubelles publiques et des déchets sauvages n'étaient pas reportées dans le bilan des taxes causales (38% du total des heures).

Le tableau ci-après présente les charges et recettes de 2015 à 2018.

Déchets à financer par les taxes causales (déchets urbains)						
N° compte	Libellé	Montants 2018		Montants 2017	Montants 2016	Montants 2015
450.3141.03	Matériaux incinérables	103 468		99 449	105 632	101 999
450.3141.02	Objets encombrants	12 149		11 975	16 972	22 196
450.3141.22	Couches culottes	7 647		8 004	9 376	8 026
450.3141.16	Sagex	402		461	496	1 851
450.3141.05	Verre	13 110		13 034	13 519	12 500
450.3141.18	Bois	23 664		23 207	28 040	31 284
450.3141.01	Matières organiques	77 947		81 824	95 837	72 453
450.3141.07	ferraille	760		-223	5 765	4 977
450.3141.09	Alu/Fer blanc	1 121		3 474	432	1 890
450.3141.06	Papier/Carton	907		1 342	5 785	8 249
450.3141.21	Plastiques	6 752		3 753	9 257	12 786
450.3141.12	Déchets spéciaux	5 405				
450.3141.23	Incinérables commune	10 989				
450.3115	Achat containers	14 768		10 169	3 607	24 609
450.3123	Electricité Vursys	440		442	315	256
450.3141.19	Entretien/Achats/Divers	16 193		13 512	12 061	10 843
450.3141.20	Frais de communication	8 254		0	6 395	6 360
450.3901	Frais personnel, 100% en 2018	133 279		88 637	84 435	75 928
	Informatique			0	0	0
Total des charges		437 255		355 586	397 924	396 207
450.4356.03	Rétrocession taxe aux sacs	-132 698	-30%	-118 045	-111 422	-102 291
450.4356.01	Taxe forfaitaire	-190 249	-44%	-188 473		0
	Taxe résidences secondaires	0	0%	0		
450.4356.02	Taxe entreprises (après remise)	-11 110	-3%	-2 505		0
450.4356.05	Taxe spéciale (porte à porte compostables)	-39 429	-9%	-41 925		0
450.4656	Rétrocession verre	-13 486	-3%	-13 597	-14 513	-13 773
450.4356.04	Rétrocession PET	-2 312	-1%	-1 371	-1 746	-1 888
450.4359	Facturation à des tiers	-7 338	-2%	-7 550	-3 792	-6 087
Total recettes		-396 621	-91%	-373 467	-131 473	-124 039
Coûts nets		40 634		-17 881	266 451	272 169

Le taux de couverture en 2018 est de 91%, avec un manque de couverture de Fr. 40'634.00. A court terme le montant des taxes ou des changements dans la gestion des déchets devront assurer le 100% de couverture. En l'état, il paraît impossible de réduire les prestations, ni d'augmenter les taxes. La municipalité a donc décidé d'assumer ce déséquilibre et d'engager des modifications après stabilisation des exercices 2019-2021.

L'objectif minimum de 40% de financement par des taxes causales, fixé par la loi cantonale sur la gestion des déchets, a très largement été atteint. En effet, en cumulant l'ensemble des rétrocessions et la taxe spéciale pour le ramassage des déchets compostables porte à porte, la commune d'Yvonand atteint 43%.

5.7 Ecoles, Assurances sociales (Alexandre Lecourtier)

511 Etablissement Yvonand

511.3522	Participation à l'établissement d'Yvonand	Budget Fr.	1'680'000.00
----------	---	------------	--------------

Total du compte	Fr.	1'516'125.28
Diminution des charges	Fr.	163'874.72

Coût moyen de l'élève : Fr. 3'611.65 pour 732 élèves (pour mémoire Fr. 3'441.- en 2017, Fr 3'498.- en 2016, Fr. 3'206.86 en 2015).

540 Office d'orientation professionnelle

540.3512	Orientation professionnelle	Budget Fr.	5'000.00
----------	-----------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	4'594.25
Diminution des charges	Fr.	405.75

Facture adressée à la commune d'Yvonand par la commune d'Yverdon (commune – siège de l'office régional).

580 Temple et Culte

580.3652.1	Redevance à la Paroisse	Budget Fr.	15'000.00
------------	-------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	10'705.95
Diminution des charges	Fr.	4'294.05

580.3652.2	Statut des catholiques	Budget Fr.	15'000.00
------------	------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	14'510.21
Diminution des charges	Fr.	489.79

Répartition des coûts en fonction du nombre d'habitants participants à la région, répercussion des travaux réalisés dans le périmètre des communes participantes.

710 Service social communal

710.3512	RAS part. communale agence AVS	Budget Fr.	98'000.00
----------	--------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	99'983.26
Augmentation des charges	Fr.	1'983.26

Coût déterminé par habitant, légère diminution suite à une rétrocession au niveau régional, ce poste comprend la participation à la RAS – Région d'Action Sociale, au but optionnel des AMF – Accueillante en Milieu Familial (mamans de jour) et Zone Bleue (centre d'accueil pour les personnes toxicodépendantes).

710.3655.1	Actions communales diverses	Budget Fr.	22'000.00
------------	-----------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	6'051.00
Diminution des charges	Fr.	15'949.00

Attribution plus faible que prévue au budget et report de projet sur l'exercice suivant.

710.3655.2	Petite enfance	Budget Fr.	652'000.00
------------	----------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	437'011.20
Diminution des charges	Fr.	214'988.80

Budget pessimiste élaboré dans le contexte du changement de fiduciaire. Pas de création de nouvelles places, projets d'extension à venir sur 2019. Pas de changements structurels dans la répartition des charges d'exploitation. La variation par rapport à 2017 s'explique par les fluctuations de la fréquentation des structures d'accueil par les enfants domiciliés sur la commune.

720 Prévoyance sociale

720.3515	Contribution assistance publique	Budget Fr.	1'781'183.00
----------	----------------------------------	------------	--------------

Total du compte	Fr.	2'165'841.00
Augmentation des charges	Fr.	384'658.00

Cette contribution correspond à la « facture sociale », qui regroupe la part communale PC famille, subsides à l'assurance maladie, revenu d'insertion et aide aux personnes handicapées, aux prestations pour la famille et autres prestations sociales, aux bourses d'études et d'apprentissage.

Le budget est établi sur la base des chiffres transmis par le canton. Les écarts importants constatés relèvent de la situation conjoncturelle du canton et des impacts financiers des politiques cantonales.

730.3654	Contribution à l'AVASAD Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	Budget Fr.	325'000.00
----------	---	------------	------------

Total du compte	Fr.	304'184.00
Diminution des charges	Fr.	20'816.00

Participation financière pour le programme de maintien des personnes âgées à domicile déterminée par habitant, un peu surestimés pour le budget, reprise de l'activité en 2018.

740 Office du logement

740.3655	Participation H.L.M.	Budget Fr.	60'000.00
----------	----------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	60'000.00
-----------------	-----	-----------

6. CONCLUSIONS

Ce rapport a pour ambition de donner, dans la mesure du possible, une image claire et détaillée des comptes du ménage communal 2018. La présentation de quelques graphiques doit en faciliter la compréhension. Les explications qui ont été données par les municipaux à la commission des finances ont, nous l'espérons, permis de compléter le tableau.

A sa lecture, la municipalité souhaite, néanmoins, que chacun des conseillers communaux se rende compte des difficultés liées à la gestion financière communale et qu'il prenne conscience que l'exécutif ne maîtrise vraiment qu'une petite part des dépenses alors que les recettes dépendent pour une bonne part de la santé financière des contribuables et de la volonté de l'Etat de respecter ses engagements vis-à-vis des communes.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'analyse financière de la commune par la société BDO dans le cadre du calcul de la limite d'endettement pour cette législature 2016-2021, les ambitions de votre municipalité ont été revues à la baisse et nous nous concentrons sur les investissements absolument obligatoires et supportables. Ceux-ci concernent des projets qui sont ambitieux et obligatoires, en particulier pour notre école.

Nous mènerons cette année une nouvelle analyse en compagnie de la société BDO afin de contrôler si les hypothèses de travail utilisées en 2016 se confirment avec l'analyse comptable de 3 années supplémentaires. Nous vous tiendrons informé dès que cette analyse sera réalisée.

Quant aux révisions de notre plan directeur communal, du plan général d'affectation et autres règlements sur les constructions, bien que très chronophages, les investissements que vous nous avez accordé sont financièrement supportables. Les travaux vont enfin démarrer en 2019.

Pour la STEP, nous devrions avoir des nouvelles quant aux coûts d'ici l'été.

Nous souhaitons toujours avoir les moyens de mener quelques projets répondants aux attentes de notre population dans les domaines socio-culturel et sportif.

Par rapport à 2017, l'évolution des charges induites par le canton et l'évolution de la situation économique, étonnamment toujours bonne pour le canton de Vaud et qui devrait perdurer ces 1 à 2 prochaines années, seront des facteurs déterminants. Il est à remarquer que certains indicateurs ont tendance à pâlir ces derniers mois. L'évolution de l'économie européenne, les prochaines modifications de la péréquation canton-communes, l'augmentation du nombre des personnes âgées et l'évolution de la facture sociale seront des facteurs majeurs.

L'impact des charges liées à la petite enfance et à l'école ne sont évidemment pas à oublier non plus. Les années qui viennent seront marquées par des hausses importantes des charges liées, ceci pour simplement répondre aux besoins en augmentations dans notre commune et dans les communes partenaires.

Nous pouvons considérer que le résultat comptable 2018 est bon, mais seulement dans le cadre actuel. Il ne permet évidemment pas de pavoiser. La municipalité ne relâchera donc pas son effort de conduite rigoureuse des finances communales afin de ne pas mettre en péril notre ménage communal. Cela a déjà été écrit, mais reste d'actualité.

En conclusion de ce qui précède, la municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

après avoir pris connaissance du présent préavis municipal et des comptes joints, ayant ouï le rapport de la commission des finances :

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2018.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Philippe Moser

Viviane Potterat

Municipaux délégués : municipalité in corpore